



Paris, le 9 mars 2009

### **Bonduelle procède à une émission d'OBSAAR de 140 millions d'euros**

Bonduelle procède à l'émission d'un emprunt de 139 999 800 euros représenté par 233.333 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 600 euros et dépose auprès de l'AMF un projet d'offre publique simplifiée visant les BSAAR 2007 en échange de nouveaux BSAAR émis à cet effet, ayant les mêmes caractéristiques que les BSAAR issus de la présente émission d'OBSAAR.

- L'émission a pour but de donner au Groupe Bonduelle les moyens de se développer tant par une croissance organique maîtrisée que par une stratégie opportuniste d'acquisition. Elle permet d'allonger la maturité de sa dette, de profiter dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et de bénéficier à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR. Un consortium de banques composé de Banque Palatine, BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit du Nord, CIC et Société Générale et s'est par ailleurs engagé à l'égard de la Société à souscrire aux OBSAAR. A cet effet, les fonds levés par l'émission des OBSAAR seront intégralement mis à disposition de la société Bonduelle SA, filiale directe de Bonduelle et détenue à 100% par Bonduelle SCA.
- L'émission sera réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- La souscription sera ouverte du 19 mars au 26 mars 2009.

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 6 mars 2009 sous le numéro 09-052.

Le prospectus est constitué par :

- le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 octobre 2008 sous n° D.08-0700 ;
- le rapport financier semestriel publié par la société Bonduelle le 26 février 2009;
- la note d'opération incluant un résumé du prospectus.

L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique facteurs de risque du document de référence et de la note d'opération.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de Bonduelle, rue Nicolas Appert – 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, auprès d'Oddo & Cie, 12, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris et de Société Générale Corporate & Investment Banking, CAFI/GCM/SEG 75886 Paris Cedex 18 ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Bonduelle ([www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)).

*Bonduelle est spécialisé dans la production et la commercialisation de légumes transformés destinés à la distribution grand public, à la restauration et à l'industrie. Le groupe est présent sur le marché de la conserve, du surgelé et du frais transformé.*

**Communication financière : [finance@bonduelle.com](mailto:finance@bonduelle.com)**

Tél : 33 (0)3 20 43 60 93

Code ISIN FR0000063935

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre ou une invitation de vente ou d'émission, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou tout autre pays où une telle offre ou invitation constituerait une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ou de toute autre loi sur les valeurs mobilières d'un Etat des Etats-Unis d'Amérique et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats -Unis d'Amérique, sauf dans le cadre d'une exemption à l'obligation d'enregistrement ou d'une transaction qui ne serait pas soumise à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act et de toute loi sur les valeurs mobilières d'un Etat des Etats-Unis d'Amérique qui serait applicable.*

*Ce communiqué de presse peut être distribué au Royaume-Uni uniquement, et est destiné uniquement, aux personnes qui (1) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act (2000) Order 2005 (l' "Ordre") ou (2) sont des personnes visées par l'Article 49(2) (high net worth companies...) de l'Ordre (ces personnes étant ensemble désignées comme les "personnes habilitées"). Ce communiqué de presse est uniquement destiné aux personnes habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne seraient pas habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce communiqué de presse sont réservés aux personnes habilitées et ne peuvent être réalisés que par les personnes habilitées. Ce communiqué de presse ne doit pas être distribué, publié ou reproduit (en tout ou partie) ou révélé à toute autre personne que des personnes habilitées.*

*Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être publiée, distribuée ou diffusée aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, en Australie ou au Canada.*